p. 7
GENDARMERIE
Les travaux démarrent

p. 10
ANIMATION
La Course des Poulets de Janzé, 1ère édition

p. 17
JUMELAGE
Donnez votre avis sur le projet !

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°84 – NOVEMBRE/ DÉCEMBRE 2026

Janzé mag



Janzé s'illumine pour Noël

Vos contacts

Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr.**

Le Passage
Renseignements au **02 99 47 51 95** ou **lepassage@janze.fr.**

Médiathèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh.**

Déchetterie
Renseignements au **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 22 93 68 00.**

Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@rafcom.bzh.**

Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

Mission locale
Renseignements au**02 99 75 18 07** ou **contact@missionlocale-paysdevitre.fr.**

Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au**02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr.**

Relais Petite Enfance
Renseignements au **02 99 43 44 16** ou **relaispetiteenfance@rafcom.bzh.**

Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

Permanences juridiques
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Point Conseil Budget
Renseignements au **02 99 65 36 66.**

MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

Centre Hospitalier
Renseignements au **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr** **www.ch-janze.fr.**

Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au **02 99 43 44 45** (le **15** après minuit).

Pharmacie de garde
32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Ersu Philippine et Raphanel Anne-Sophie : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Cabinet Boukhchim Séverine : **06 68 21 76 02**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Aqualia (eau potable)
Renseignements au **02 23 08 01 89.**

La Poste
Renseignements au **36 31.**

État civil

Naissances
Raphaël PERRUEZ (10 août) • **Loën POULAIN** (11 août) • **Romane CESBRON** (13 août) • **Maïna MENARD** (27 août) • **Noah LACIRE** (27 août) • **Blanche MOREAU** (3 septembre) • **Zakary VAN der MANDELE** (4 septembre) • **Lucas DENOUAL** (11 septembre) • **Milann HOUSSAIS** (12 septembre) • **Gabriel MARTIN** (12 septembre) • **Isaac ATILA** (14 septembre) • **Odyssée GUENNEAU** (18 septembre).

Mariages
Maëlle GAUGLER et LARCHER Julien (21 août).

Décès
Roger LACIRE, 80 ans (14 août) • **Roger CANON, 93 ans** (17 août) • **Joël RICHOMME, 69 ans** (23 août) • **Solange DRONEAU veuve POINTEAU, 88 ans** (27 août) • **Denise TRÉBON veuve DENIS, 94 ans** (30 août) • **Annick ROBIGAULT veuve FRALEUX, 80 ans** (31 août) • **Marie METAYER veuve CLOLUS, 80 ans** (1er sept.) • **Alain GUENNEAU, 93 ans** (2 sept.) • **Jeannine LANGOUET épouse MAINGUENÉ, 87 ans** (3 sept.) • **Emile ADEUX, 84 ans** (3 sept.) • **Simone CHEDMAIL veuve GUÉRILLON, 97 ans** (5 sept.) • **Eric BOUCARD, 56 ans** (6 sept.) • **Véronique OLIVIER épouse DENIEUL, 54 ans** (6 sept.) • **Michel LEDOUX, 63 ans** (7 sept. • **Joseph MAINGUENÉ, 87 ans** (9 sept.) • **Paul MALÉCOT, 84 ans** (11 sept.) • **Robert de LAGARDE MONTLEZUN, 86 ans** (11 sept.) • **Marie OLLIVIER veuve LE FESSON, 95 ans** (13 sept.) • **Laurence ROUSSEAU épouse QUENAULT, 70 ans** (18 sept.) • **Paul HUBERT, 76 ans** (20 sept.) • **Michel PAIN, 87 ans** (21 sept.) • **Patricia COUASNON, 62 ans** (22 sept.) • **Sophie KELLER épouse POULAIN, 63 ans** (23 sept.) • **Marie-Thérèse FERRANDIS veuve LE BARS, 84 ans** (24 sept.) • **Michel TUAL, 87 ans** (24 sept.) • **Jean-Baptiste LE BERRE, 39 ans** (24 sept.) • **Jeanne MELLIER, 95 ans** (25 sept.) • **Léone VALLÉE veuve BANCTEL, 93 ans** (28 sept.) • **Jacqueline FOURNIER épouse PAIRIN, 88 ans** (30 sept.) • **Marie-Paule CROCQ veuve ROULLIER, 79 ans** (3 oct.) • **Pierre VERRON, 83 ans** (4 oct.) • **Nicole LACROIX veuve BARON, 87 ans** (5 oct.) • **Eliane DROUIN veuve DESHOUX, 85 ans** (6 oct.) • **Marie ROBIN veuve LIBIOT, 90 ans** (8 oct.).

2BLOC-NOTES
3ÉDITO
4ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS
Tenir son chien en laisse, c'est protéger les autres
Mobilifées : des navettes gratuites pour vos déplacements du quotidien
5 - 7.....URBANISME & CADRE DE VIE
Logement : le chantier de la Maison Civet démarre !
Entretenir les fossés pour prévenir les risques d'inondation
La gendarmerie a emménagé dans les locaux de l'ancienne Trésorerie
Les services techniques s'équipent de matériels performants
8VIE ECONOMIQUE
Recensement : on recrute !
9 - 11DOSSIER
Janzé s'illumine pour Noël
12.....CULTURE
Jardins de la Briqueterie : une mosaïque célèbre la nature
13.....VIE SOCIALE
Le registre communal des personnes vulnérables évolue
14.....JEUNESSE & VIE SCOLAIRE
Des projets jeunesse en construction
15.....RETOUR EN IMAGES
16 - 17...VIE ASSOCIATIVE
Découvrez l'escrime médiévale avec les Épées de Bretagne
Boulodrome : la réflexion est engagée !
Jumelage : une démarche collaborative avec les Janzéens
Amici d'Italia, un bout d'Italie à Janzé
18.....VOS DÉMARCHES
18.....EXPRESSIONS
19.....AGENDA
20.....DER



Chères Janzéennes, chers Janzéens,

Agir pour améliorer le fonctionnement de la municipalité est un engagement qui nous anime depuis le début du mandat. Cela se traduit notamment par des investissements dans de nouveaux équipements, qui permettent de gagner en efficacité tout en maîtrisant les dépenses. L'arrivée de robots de tonte sur nos terrains de football en est une illustration concrète : ils contribuent à améliorer la qualité des pelouses tout en libérant du temps aux agents municipaux pour d'autres missions. Dans cette même logique, le curage des fossés a été relancé afin de limiter la dégradation de nos routes de campagne. Cette action permet notamment de faciliter l'écoulement des eaux, de prévenir les débordements et de préserver durablement notre réseau routier.

Faire vivre les liens entre les habitants et permettre à chacun de s'épanouir à Janzé sont également au cœur de nos priorités. Des événements fédérateurs, comme le week-end de « Tous pour la Vie », qui a rassemblé de nombreux participants, ou le retour du vide-greniers dans notre centre-ville, contribuent pleinement à cette dynamique. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur participation, font vivre cet esprit de convivialité et de solidarité.

La municipalité prend également toute sa part dans cette démarche, avec la volonté de multiplier les occasions de rencontre et de renforcer les liens entre les générations. À l'approche des fêtes de fin d'année, des enfants et des aînés se retrouveront ainsi pour décorer ensemble des sapins qui viendront embellir notre centre-ville. Un joli moment de partage pour faire vivre l'esprit de Noël à Janzé.

Les festivités débuteront le vendredi 27 novembre avec les illuminations de Noël, autour d'un moment convivial ouvert à tous. D'autres animations viendront ensuite rythmer cette période, notamment la première édition de la course des Poulets de Janzé, organisée par le club d'athlétisme en partenariat avec la coopérative des Poulets de Janzé. Vous pourrez en découvrir tous les détails dans le dossier de ce magazine.

A l'approche de la fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes à Janzé.

Bien fidèlement,

Jonathan Houillot
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4800 exemplaires par la Ville de Janzé.
Directeur de la publication : **Jonathan Houillot** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédactrices : **Service Communication, Jennifer Jamis, Olivia Cuomo-Frédouët & Anastasia Grunenwald - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik sauf mentions contraires Utilisation IA p.9** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • **Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement** • Dépôt légal : **à parution** • **Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.**

Prochain Janzé mag janvier 2027.

CIVISME

Tenir son chien en laisse, c'est protéger les autres

La présence de chiens non tenus en laisse dans l'espace public peut générer inquiétude et incompréhension chez de nombreux habitants. Entre sécurité, respect de la réglementation et bien-être animal, quelques règles simples s'imposent pour garantir une cohabitation sereine.



Les chiens non tenus en laisse dans l'espace public suscitent régulièrement **des préoccupations parmi les habitants**. Si la présence d'un animal peut être source de convivialité, elle représente également plusieurs dangers potentiels. Certaines personnes éprouvent en effet de la peur ou de l'anxiété à la vue d'un chien et particulièrement lorsqu'il se dirige vers elles. Par ailleurs, même bien éduqué, un animal peut avoir **des réactions imprévisibles**, indépendamment de la vigilance de son maître.
Un arrêté municipal indique que **tout chien circulant sur la voie publique et dans les espaces publics doit être impérativement tenu en laisse.** Cette obligation vise à garantir la sécurité de tous, qu'il s'agisse des passants, des enfants et des autres animaux.
En cas de non-respect, le propriétaire s'expose à **une amende et sa responsabilité civile et pénale peut également être engagée** si son animal cause un dommage. En cas d'incident grave, l'animal peut faire l'objet de mesures contraignantes et d'un placement en fourrière.
Le respect de ces règles simples relève donc du civisme et du vivre-ensemble.

INFOS PRATIQUES

Objet perdu, objet retrouvé : les bons gestes !



MOBILIFÉES

Des navettes gratuites pour se déplacer à Janzé et aux alentours

Avec les navettes Mobilifées, se déplacer depuis Janzé et rejoindre les communes voisines devient plus simple ! Gratuites et accessibles à tous, elles facilitent les déplacements du quotidien, notamment pour les habitants qui ne disposent pas toujours d'une voiture.

Mardi, à l'arrêt Gare de Janzé, la navette arrive ponctuellement. À son bord, Morgane retrouve un ami à son arrivée. « *J'ai pris cette navette toute la semaine dernière. C'est vraiment pratique quand les parents ne peuvent pas nous emmener. Et c'est gratuit !* » Janzé fait partie des trois principaux pôles desservis par le réseau Mobilifées, aux côtés de Retiers et Martigné-Ferchaud. Au total, les navettes relient les 16 communes du territoire et offrent de nombreuses possibilités de déplacement. « *C'est plutôt rapide et confortable.* » Retrouver des amis, aller à la piscine, profiter d'une sortie ou encore rejoindre une gare pour poursuivre son trajet en TER : les navettes représentent une solution pratique pour se déplacer sans dépendre de la voiture.
Pour faciliter encore les déplacements, **l'application Pysae permet de suivre les navettes Mobilifées en temps réel**. Depuis son smartphone, il est possible de visualiser sa ligne et la position de la navette, pour savoir quand se rendre à l'arrêt et éviter d'attendre inutilement.

Horaires et lignes desservies
www.rafcom.bzh > Mobilités

Renseignements
mobilites@rafcom.bzh | 02 99 43 64 87



Stationnement : une offre étoffée boulevard Plazanet



Le parking boulevard Plazanet attenant à l'école maternelle La Marelle a été agrandi et s'étend désormais jusqu'à l'angle de la rue Armand Jouault. Une dizaine de places supplémentaires sont accessibles complétant l'offre de stationnement à proximité des écoles et du centre-ville. En parallèle, 7 places de stationnement ont été créées le long du cimetière.

Logement : le chantier de la Maison Civet démarre !

La Maison Civet, c'est 15 logements collectifs (T2 au T4) en plein centre de Janzé, rue Jean-Marie Lacire, à proximité des commerces et services. Une place de stationnement privative et un espace extérieur sont prévus pour chaque appartement.

Location accession

Les logements sont commercialisés en location accession (PSLA), à partir de 145 300 €, sous conditions de ressources. C'est également un dispositif qui sécurise votre projet immobilier tout en respectant votre rythme. Le parcours de location accession s'articule en deux phases distinctes :

- Durant la première phase de "location", d'une durée comprise entre 6 mois et 2 ans, vous occupez votre logement en payant une redevance composée d'une part locative et d'une part acquisitive, calculée en fonction de vos futures mensualités.
- La seconde phase intervient lorsque vous décidez de lever l'option d'achat et de devenir pleinement propriétaire de votre logement.

La livraison des logements est prévue courant 2028. Cette résidence conçue par l'Atelier Le Garzic, architecte, bénéficie du soutien de la ville de Janzé et du département d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre d'une démarche de renouvellement urbain. ■

Renseignements
Cap Accession
02 99 85 99 03
servicecommercial@cap-accession.fr
Visuel non contractuel



NOUVEAU

SECOURS

Faciliter l'atterrissage de nuit pour sauver des vies !

En septembre dernier, la ville s'est dotée d'un boîtier connecté permettant de faciliter l'atterrissage de nuit des hélicoptères de secours. Un équipement permettra au SAMU de gagner de précieuses minutes lors des interventions d'urgence.

Auparavant, lorsqu'un hélicoptère de secours devait atterrir de nuit au stade de la Jarroussaye, l'intervention d'une personne sur place était nécessaire pour **éclairer la zone d'atterrissage**. Une contrainte qui pouvait retarder l'arrivée des secours auprès des victimes, notamment dans les situations d'urgence vitale. Pour y remédier, la commune a fait installer, par l'entreprise HIS, un boîtier connecté permettant au SAMU de **gérer à distance l'éclairage de la zone d'atterrissage et d'accéder aux conditions météorologiques en temps réel**. Ainsi, à l'arrivée de l'hélicoptère sur Janzé, **le terrain est déjà éclairé et prêt à l'accueillir.**



Jusqu'à 20 minutes gagnées

Grâce à ce dispositif, le pilote dispose rapidement des informations nécessaires pour préparer son atterrissage. En moyenne, ce sont ainsi près de 20 minutes qui peuvent être gagnées lors d'une intervention. **Un gain de temps précieux** lorsque chaque minute compte. Déjà déployé dans plusieurs communes d'Ille-et-Vilaine, ce système facilite également les interventions des équipes de secours, qui retrouvent un fonctionnement similaire d'un site à l'autre.

Entretenir les fossés pour prévenir les risques d'inondation

Suite aux inondations de cet été, la ville de Janzé a procédé cet automne à une campagne de curage de fossés et de nettoyage des grilles d'avaloirs.
« Ces entretiens réguliers sont indispensables à la préservation des eaux pluviales et peuvent limiter les risques d'inondations. Grâce à la mobilisation des services de la ville et à une collaboration avec l'entreprise Giboire, 7 km de fossés ont été curés et 1 500 grilles ont été nettoyées en seulement quelques semaines. » **met en avant Frédéric Potin, adjoint en charge des travaux, de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts.**



POURQUOI CURER LES FOSSÉS ?

Le **réseau de fossés** joue un **rôle essentiel** dans la gestion des eaux pluviales sur le territoire communal. Au fil du temps, ces ouvrages se remplissent naturellement de terre, de vase, de feuilles ou de végétation. Cette accumulation réduit leur capacité d'écoulement et **peut favoriser les débordements** lors de fortes pluies.
Le curage des fossés consiste donc à **retirer les dépôts accumulés** afin de rétablir le fonctionnement hydraulique des fossés.

CETTE OPÉRATION A PLUSIEURS BÉNÉFICES :

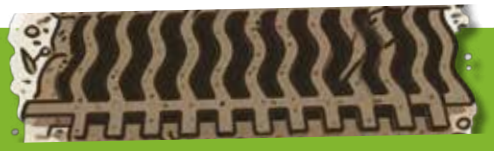
- Facilite l'évacuation des eaux de pluie
- Limite les risques d'inondation des routes, habitations et terrains agricoles
- Préserve la pérennité des ouvrages
- Maintient le bon état du réseau de drainage communal



Le curage des fossés est une intervention réalisée de manière ciblée sur les secteurs identifiés comme nécessitant un entretien. Les travaux consistent généralement à **enlever les sédiments accumulés au fond du fossé** tout en veillant à **préserver autant que possible la végétation** utile aux équilibres écologiques et à la stabilité des berges.
L'entretien régulier des fossés est une action discrète mais indispensable pour **assurer la sécurité des usagers, protéger les biens et garantir une bonne gestion des eaux pluviales** sur l'ensemble du territoire communal.

POURQUOI NETTOYER LES AVALOIRS ?

Les **grilles avaloirs**, situées le long des voiries et sur les espaces publics, permettent de **recueillir les eaux de pluie et de les acheminer vers le réseau d'eaux pluviales**. Elles permettent d'**éviter la stagnation de l'eau sur les chaussées et les trottoirs**.
Les avaloirs peuvent se charger de feuilles mortes, sable, terre, gravillons ou déchets divers. Ces dépôts peuvent obstruer les ouvrages et réduire leur efficacité, voire provoquer des engorgements lors d'épisodes pluvieux importants.
L'entretien régulier des grilles avaloirs consiste à nettoyer les grilles et à retirer les matières accumulées dans les regards.



CETTE OPÉRATION A PLUSIEURS BÉNÉFICES :

- Assure la bonne évacuation des eaux de pluie
- Limite les risques d'inondation localisée
- Préserve le fonctionnement du réseau pluvial
- Améliore la sécurité des usagers en évitant les zones d'eau stagnante.

Réalisé tout au long de l'année, et plus particulièrement à l'automne lorsque la chute des feuilles est importante, cet entretien préventif contribue à la **bonne gestion des eaux pluviales et à la préservation des infrastructures communales.**

PENDANT LES TRAVAUX

La Gendarmerie a emménagé dans les locaux de l'ancienne Trésorerie

La ville de Janzé s'est engagée dans la création d'une nouvelle Gendarmerie moderne et accessible afin d'améliorer l'accès aux services publics et les conditions de travail des gendarmes. Cette gendarmerie sera reconstruite sur son emplacement actuel ce qui nécessite une délocalisation de ce service public pendant la durée des travaux.

La commune met à disposition du ministère de l'Intérieur les locaux de l'ancienne Trésorerie située rue Pierre Aristide Bréal pour faire office de Gendarmerie pendant toute la durée des travaux.
Le projet de construction de la gendarmerie répond à plusieurs objectifs essentiels :

- remplacer les bâtiments existants vétustes par des constructions modernes, conformes aux normes actuelles de sécurité et de confort
- fournir des locaux spacieux, lumineux et fonctionnels, adaptés aux besoins des gendarmes et à leurs missions quotidiennes
- assurer une sécurisation optimale des lieux tout en garantissant l'intimité nécessaire aux gendarmes et aux usagers
- créer un bâtiment emblématique en entrée de la ville, avec une image accueillante et rassurante pour les citoyens
- conserver les arbres de qualité présents sur la parcelle, intégrer des matériaux durables dans la construction, viser un bâtiment passif.

« La reconstruction de la gendarmerie est menée en étroite concertation avec les forces de gendarmerie et le ministère de l'Intérieur. Ce projet constitue une avancée positive pour Janzé : il permettra d'offrir aux gendarmes de meilleures conditions de travail et s'inscrit dans notre volonté d'agir concrètement en faveur de la sécurité et de la qualité de vie dans notre commune. » précise Jonathan Houillot, maire de Janzé.



Le coût prévisionnel de l'opération est de 1 587 660 € HT. Plusieurs subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Ministère de l'Intérieur sont sollicitées. C'est le cabinet d'architecture Faber qui a élaboré le projet d'une superficie totale de 413 m².

Les services techniques s'équipent de matériel performant entretenir la ville

Afin d'optimiser l'entretien de la ville, la collectivité a procédé à l'achat de nouveaux matériels permettant aux agents des services techniques d'être plus efficients.

Face à la problématique des marquages au sol effacés par le trafic routier, la ville a fait le choix d'investir dans **une machine de marquage** permettant ainsi aux agents municipaux de procéder en interne à cette mission. *«Nous avons comparé le coût à l'année de la sous-traitance et celui de l'achat d'une machine. Cet investissement était cohérent et surtout* ***il va permettre de répondre aux besoins, d'être réactif en ne dépendant plus d'une entreprise extérieure.*** » explique Frédéric Potin, adjoint en charge des travaux, de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts.
Concernant l'entretien des espaces verts, en concertation avec le club de foot, **la ville a fait l'acquisition de deux robots de tonte.** *« Grâce à ce matériel, la tonte est automatisée et les agents peuvent œuvrer sur d'autres chantiers. Cela libère du temps tout en gagnant en efficacité. »* explique Olivier Legaud, responsable espaces publics. Cet achat répond au souhait de la municipalité d'améliorer la qualité de la pelouse du terrain d'honneur.





Retrouver son autonomie grâce à l'ergothérapie

Et si quelques aménagements suffisaient à simplifier le quotidien ? Difficultés à écrire à l'école, à s'habiller seul ou à se déplacer chez soi… Autant de situations dans lesquelles l'ergothérapie peut faire la différence.



Installée depuis peu à Janzé, Marine Arnould met **ses dix années d'expérience** au service des enfants, des adultes et des personnes âgées. Pour un enfant, cela peut être lorsqu'écrire devient difficile, que préparer son cartable relève du casse-tête ou que certains gestes, comme s'habiller ou couper sa viande, deviennent trop compliqués. L'ergothérapeute accompagne notamment les enfants présentant **des troubles des apprentissages, un TDAH ou des troubles du spectre autistique**. Elle peut aussi proposer des adaptations scolaires, du matériel jusqu'aux aménagements pour les examens.
Et l'ergothérapie ne concerne pas que les enfants ! Après un accident, face à une perte d'autonomie ou simplement avec l'avancée en âge, elle permet aussi de **trouver des solutions pour continuer à réaliser ses activités quotidiennes**. Ainsi, elle peut par exemple aider à adapter son logement pour éviter les chutes ou faciliter ses déplacements. Autre possibilité encore méconnue : depuis fin 2025, les ergothérapeutes peuvent prescrire des fauteuils roulants manuels.

À chaque personne, sa solution

« *Ce qui me plaît, c'est le côté concret, vraiment* ***trouver des solutions pour le quotidien*** » confie Marine. Elle apprécie particulièrement de ne pas s'arrêter aux seules difficultés médicales, mais de prendre aussi en compte l'environnement et les habitudes de chacun. « ***On va s'adapter en fonction de la demande et de la personne*** » précise-t-elle. Et parce que certaines difficultés se comprennent mieux en situation réelle, Marine ne travaille pas qu'au cabinet. Elle peut aussi **se déplacer à domicile, dans les écoles** ou intervenir, plus ponctuellement, dans les établissements médico-sociaux à la demande des résidents ou de leurs familles.

Ce qu'il faut savoir avant de consulter

Les accompagnements en ergothérapie peuvent s'effectuer sur prescription médicale, même si celle-ci n'est pas systématiquement nécessaire. Les séances ne sont pas remboursées par la sécurité sociale mais des aides financières peuvent être accordées par certaines mutuelles ou par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). ■

Infos pratiques
Prise de rendez-vous sur Doctolib
m.arnould@ergotherapeutesandco.fr - 06.89.51.04.67
Cabinet au 15 Rue Jean Marie Gaultier, Bâtiment B

EMPLOI

Recensement : on recrute !

Mieux connaître la population, c'est mieux répondre aux besoins des habitants ! C'est pourquoi, tous les 5 ans, doit être effectué le recensement de la population.

Pour sa prochaine campagne de recensement, la ville **recrute 18 agents recenseurs pour la période du jeudi 21 janvier au 20 février 2027** (plus présence à des journées de formation début janvier)

Vous êtes disponible pendant cette période et connaissez bien la commune ? Vous faites preuve de rigueur, d'organisation et de ténacité ? **Rejoignez l'équipe pour aller à la rencontre des habitants.**

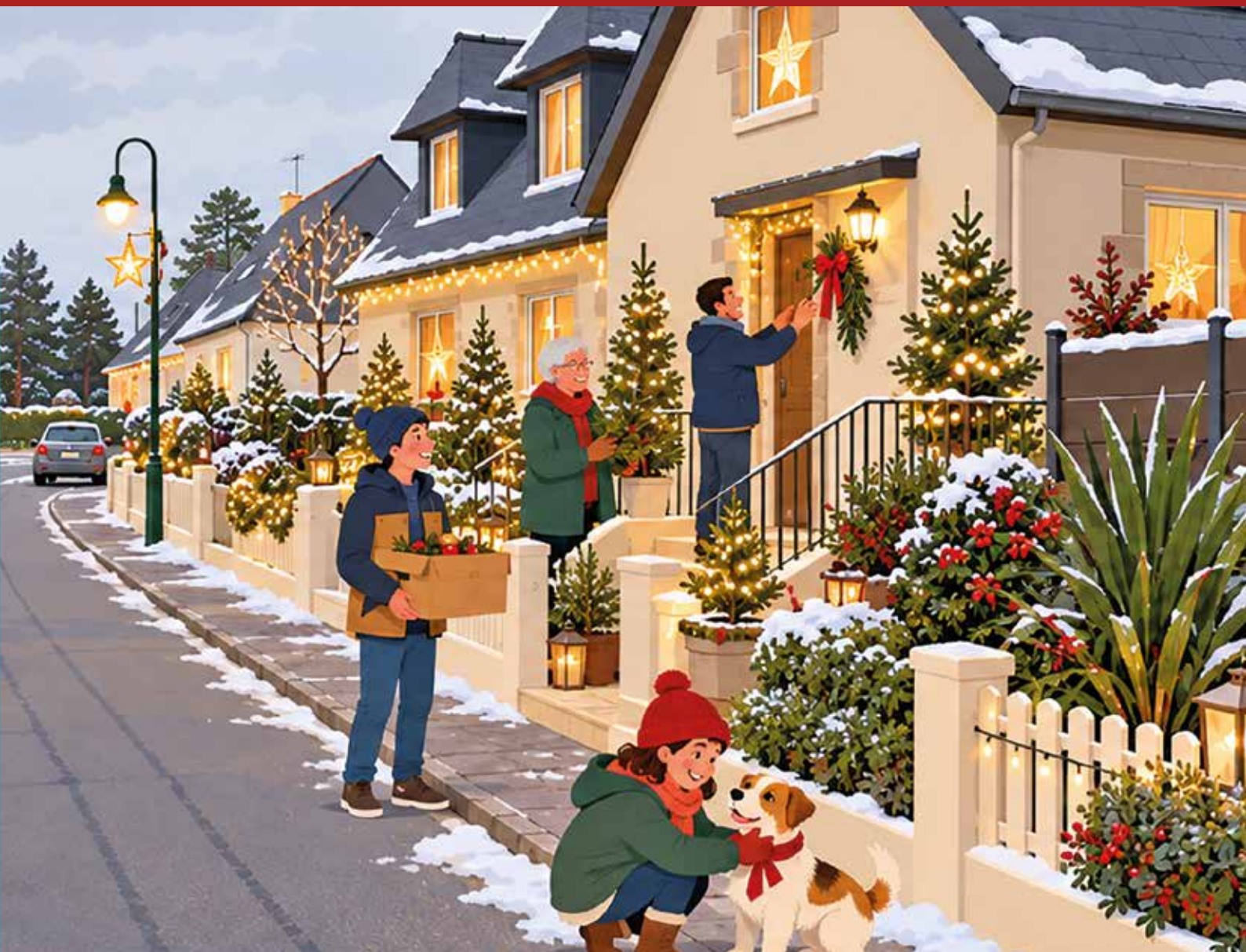
Si vous êtes intéressés, adressez votre CV et votre lettre de motivation par courrier ou mail à rh@janze.fr. ■

Plus de renseignements
Le déroulement du recensement sera expliqué dans le prochain Janzé Mag



À l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville vous invite à vivre des instants féeriques et à partager la magie de Noël autour d'un programme d'animations pour petits et grands.
Venez admirer les illuminations, profiter des nombreuses festivités et vous laisser porter par l'esprit de Noël.
Commerçants, associations et services municipaux unissent leurs énergies pour vous offrir des fêtes chaleureuses, conviviales et toujours plus magiques !

Janzé s'illumine pour Noël



Janzé s'illumine pour Noël

Les fêtes sont l'occasion de se retrouver, de partager des moments ensemble. Cette année, pour célébrer les fêtes, la ville de Janzé et ses partenaires du monde économique et associatif vous proposent un programme d'animations plein de magie, pensé pour petits et grands. Venez découvrir les illuminations, profiter des festivités et partager de beaux moments dans l'ambiance chaleureuse de Noël.

La Course des Poulets de Janzé prépare sa première édition !

Pour animer le centre-ville en cette période de fêtes, la Course des Poulets de Janzé a pour ambition de devenir un rendez-vous incontournable et familial. Pour cette grande première, elle sera lancée sur différents parcours et pour tous niveaux le samedi 5 décembre prochain !

Janzé s'apprête à accueillir un **nouvel événement sportif fédérateur**, imaginé par le club d'athlétisme de Janzé, en partenariat avec la coopérative des Poulets de Janzé et avec le soutien du service Vie associative et manifestations de la ville. **Faire du sport, partager un moment convivial et célébrer le dynamisme du centre-ville** : telle est l'ambition de ce rendez-vous qui entend s'inscrire durablement dans l'agenda à l'approche des fêtes de fin d'année. Pensé pour rassembler petits et grands, l'événement mise sur une formule accessible et familiale. "*L'idée est de proposer un événement très familial et accessible à tous, tout en associant les acteurs qui font vivre le centre-ville.*", soulignent les organisateurs. Les participants ont le choix de la distance adaptée à leurs envies. **Au programme :** des courses jeunes de 2,5 km, un parcours de 5 km et une épreuve de 10 km. Une soirée sportive qui se prolongera par une ambiance chaleureuse, dans l'esprit convivial de Noël avec du vin chaud, ouverte aux coureurs ou non !
Pour accueillir participants et visiteurs, un village événementiel prendra place au cœur des commerces du centre-ville décorés pour l'occasion.

Le programme des courses
• 17h – Les Courses Jeunes (2,5 km)
Pour les Benjamins et Minimes. Les poussins prennent leur envol : idéal pour faire ses premiers pas de champions !
• 17h30 – 5 km
Accessible dès la catégorie Cadets (né(e) en 2011 et avant). Tarif : 10 €. Parfait pour se lancer un beau défi chronométré et pondre son meilleur temps !
• 18h30 – 10 km
Accessible dès la catégorie Cadets (né(e) en 2009 et avant). Tarif : 15 €. Le grand rendez-vous au cœur de la ville pour déployer ses ailes et donner tout ce qu'on a dans les pattes.



Challenges & Récompenses
Des podiums récompensés : de superbes lots locaux et paniers garnis attendent les 3 premiers du classement général de chaque épreuve.
Le Challenge Entreprise : venez défendre vos couleurs, la crête haute ! Le classement se joue en combinant 2 participants sur le 5 km et 2 participants sur le 10 km. Quelle entreprise aura tout déplumé pour repartir avec le trophée ?

Infos pratiques
Les inscriptions sont déjà ouvertes sur Klikego
Retrait des dossards : rendez-vous aux Halles de Janzé le samedi 5 décembre.

Les illuminations en fête



Nouveautés 2026 !

Cette année, la rue Nationale va se parer d'un rideau lumineux. Le centre ville de Janzé brillera de mille feux et pour célébrer les illuminations **une soirée festive et familiale sera proposée le vendredi 27 novembre**, date de début des illuminations.

Une animation musicale égaiera la place des Halles avec ses chansons de Noël à 18h30. Rejoignez-nous nombreux pour célébrer la magie des fêtes !



Marché de Noël, un week-end festif

Proposé par l'Union des Commerçants et Artisans de Janzé (UCAJ), le Marché de Noël se tiendra **samedi 19 et dimanche 20 décembre,** sur la place des Halles.

Au programme :

- Marché de producteurs et créateurs locaux
- Balades en calèche
- Animation musicale en déambulation avec la Musique Sainte-Cécile
- Photo avec le Père Noël
- Vente de chapons et de pintades. Réservation possible 06 70 01 31 68.
- Exposition de crèches du monde entier à l'Eglise
- Défilé de tracteurs illuminés
- Concert de la chorale Saint-Martin à l'Église
- Stand buvette et restauration

Un week-end animé à ne pas manquer pour réaliser ses achats, profiter de moments festifs et conviviaux qui séduiront petits et grands !



Vivons ensemble la magie de Noël

Faites briller votre maison et participez à notre concours de maisons illuminées et décorées à l'occasion de Noël !

Illuminez vos fenêtres, habillez votre façade et laissez parler votre imagination ! Guirlandes scintillantes, créations originales ou décor féerique : toutes les idées sont les bienvenues. Osez vous lancer et participer à notre joli concours ! C'est l'occasion de partager votre créativité avec tout le quartier et de donner envie aux Janzéens d'une véritable promenade de Noël dans les rues. Laissez-vous inspirer par l'esprit des fêtes et créez un décor qui vous ressemble. De belles surprises attendent peut-être les plus belles réalisations ! Alors, prêts à illuminer Noël et à faire rêver vos voisins ?

- Dossier d'inscription et règlement à retirer sur www.janze.fr ou en Mairie.
- Date limite d'inscription : 4 décembre
- Pour plus d'infos : concours@janze.fr

Flashez-moi !



SAISON CULTURELLE

Une relecture poétique du Petit Prince

La Cie Storyteller s'empare de l'œuvre de St-Exupéry pour donner corps à ce voyage initiatique où chaque rencontre devient une exploration, chaque mouvement une nouvelle façon de raconter.

Les plus jeunes se laissent porter par l'aventure, guidés par les mots de l'auteur, tandis que les adultes retrouvent toute la poésie et la profondeur du livre.

Un Petit Prince à voir, entendre et ressentir… Pour se rappeler que l'essentiel ne se regarde pas toujours avec les yeux.

Dimanche 15 novembre à 16h30
Danse et cirque / Tout public
Tarifs : Plein 10€ / Réduit 8€ / Jeune 5€

Billetterie en ligne sur www.janze.fr ou en Mairie du lundi au vendredi aux horaires habituels







LES JARDINS DE LA BRIQUETERIE

Une mosaïque célèbre la nature

Une mosaïque collective a pris place au sein des Jardins de la Briqueterie. L'occasion de découvrir cette création des habitants et de profiter d'une promenade au grand air.

Tout a commencé cet été, lors d'un atelier animé par Altvalora Mosaïque. Petits et grands étaient invités à **composer ensemble une œuvre destinée à être exposée de manière permanente dans les jardins**. Chacun a apporté sa contribution à ce projet, au fil d'un moment de création partagé.

Après plusieurs semaines de travail et de finalisation, l'œuvre a été dévoilée lors d'un vernissage organisé vendredi 16 octobre. **Installée de façon permanente, cette création prolonge désormais cette aventure collective**.

L'été est terminé, mais **les jardins restent un lieu où flâner et faire une pause**. Que vous les connaissiez déjà ou que vous veniez pour la première fois, cette mosaïque vous offre une nouvelle occasion de vous y arrêter !

Plus d'infos
Les Jardins de la Briqueterie
13 rue de Bel air

Le registre communal des personnes vulnérables évolue



Le registre nominatif des personnes vulnérables (âgées et en situation de handicap) vivant à domicile est un document obligatoire pour chaque commune. Il permet au service dédié, le CCAS à Janzé, de téléphoner ou de rendre visite aux personnes concernées pour s'assurer qu'elles vont bien lors des canicules ou d'une crise sanitaire.
Jusqu'à présent, la démarche d'inscription à ce registre était à l'initiative des personnes ou de leurs proches qui devaient en faire la demande. Ce dispositif évolue en profondeur et prévoit désormais qu'en plus des personnes inscrites de façon volontaire, **les registres soient alimentés de façon systématique avec des données transmises par le conseil Départemental (personnes en perte d'autonomie de Janzé enregistrées auprès du Département)**.
Néanmoins, la commune doit obtenir l'accord des janzéens et janzéennes repérées par le Département. Ainsi, le CCAS prévoit la transmission d'un courrier et sollicite un accord écrit. **Les services civiques du CCAS, Emma et Sandra, sont d'ores et déjà mobilisées pour aller à la rencontre des personnes identifiées à leur domicile et récupérer l'autorisation d'inscription sur le registre**. " *Emma et Sandra pourront expliquer les tenants et aboutissants du dispositif, son fonctionnement comme les appels effectués par des bénévoles pour s'assurer que les personnes vont bien, leur présenter aussi les animations proposées par le service pour lutter contre l'isolement..*" souligne Dany Jannot, directrice du CCAS. **À noter que cette démarche concerne 120 bénéficiaires et est réalisée jusque fin décembre 2026.** ■

La Banque Alimentaire recherche des bénévoles pour sa collecte

La Banque Alimentaire organise sa collecte annuelle à la sortie des grandes et moyennes surfaces du secteur les vendredi 13 et samedi 14 novembre. L'association recherche des bénévoles disponibles durant deux heures ou plus pour participer à cette action de solidarité.

Renseignements
06 85 88 77 27 ou https://collecte.banquealimentaire.org/BA352

RETOUR EN IMAGES

Une marche gourmande placée sous le signe de la convivialité



À l'occasion de la Semaine Bleue, le service Vie sociale seniors du CCAS a organisé une marche gourmande autour de l'étang de l'Yve, en partenariat avec le club de randonnée pédestre des Volontaires Janzéens et l'association La Mie de l'Yve. Pour cette première édition, l'objectif était de proposer une activité mêlant gourmandise et marche adaptée aux seniors.

Après la balade, la Mie de l'Yve a proposé ses délicieuses brioches, cuites sur place grâce au four à pain. Ce bel après-midi s'est achevé en musique avec un moment de danse sous la grange. Avec 54 personnes présentes, cette initiative a rencontré un beau succès et illustre pleinement l'esprit de la Semaine Bleue : se retrouver, bouger, partager et créer du lien autour d'un moment convivial.

Des projets jeunesse en construction avec l'appui de Maïa Léglise

En lien avec les élus municipaux et leurs projets de mandat, l'équipe du Pôle Éducation fait évoluer les missions du service, afin de mieux s'adapter à la réalité du terrain. Dans ce cadre, un nouveau souffle est arrivé au Passage avec Maïa Léglise dont le poste regroupe de façon transversale les projets jeunesse. Portrait.



Originaire de Janzé, les accueils de loisirs des Canailles et des Zouzous n'ont plus de secret pour Maïa qui a grandi dans cet environnement. Attirée par le domaine de l'animation, elle passe le BAFA et s'engage tous les étés auprès des Canailles en parallèle de ses études pour devenir professeure des écoles. Après avoir obtenue son Master, **elle rejoint l'équipe du Pôle dans le cadre de la direction des séjours de vacances et du remplacement de la directrice de l'Espace Jeunes Cas'Ado**. Une suite logique pour Maïa qui y voit une belle opportunité dans son parcours professionnel : *"Je cherchais une expérience alliant terrain et gestion de projets, le combo parfait pour moi."* souligne-t-elle avec enthousiasme. Elle prend en main des missions enrichissantes telles que la direction de l'Espace Jeunes, la passerelle dans les collèges, la direction des séjours 2026 et bien d'autres.

Répondre aux besoins des jeunes

Avec l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, une réorganisation au sein du Pôle a coïncidé avec la volonté de conserver le poste de Maïa et de l'associer à la définition de nouvelles missions. **Son intitulé "Chargé de projets jeunesse" inclut notamment le diagnostic de territoire** que le service souhaite opérer dès cette année à travers une enquête publique portant sur la thématique "la jeunesse d'aujourd'hui à Janzé". *"Cette enquête traduit la volonté politique d'œuvrer sur un projet plus global. Il s'agit de redéfinir la place du service pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des jeunes d'aujourd'hui qui deviendront les citoyens de demain."*, explique Maïa. **Ce diagnostic aboutira à des prises de décisions pour la rentrée 2027-2028**.

Une vision transversale des 3-15 ans

De la gestion du Conseil Municipal des Jeunes dans le cadre de leur nouveau mandat en passant par la codirection de l'Espace Jeunes, **la pluridisciplinarité de ses fonctions est un réel avantage pour appréhender de façon complète le lien avec les jeunes**. *"Je dispose autant d'un rôle stratégique que d'un rôle sur le terrain. J'accompagne les enfants sur le périscolaire, l'accueil de loisirs les mercredis, les jeunes lors de la passerelle avec les collèges et l'Espace Jeunes. J'aime avoir cette posture de terrain, cela me permet d'avoir le plus d'angle possible selon l'âge des enfants, de 3 à 15 ans."* conclue-t-elle. Grâce à cela, **Maïa peut apporter au Pôle Éducation une vision centrale** sur les jeunes Janzéens. Pour en savoir plus, il est possible d'échanger avec Maïa présente dans les accueils de loisirs, les collèges, le CMJ, ou Cas'Ado. ■

RETOUR EN IMAGES

Une belle œuvre collective et intergénérationnelle

Dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale, enfants et seniors se sont retrouvés à Ty Coz pour créer une œuvre collective intergénérationnelle avec des bouchons en plastiques de toutes les couleurs.Développer les liens intergénérationnels est au cœur de l'action de la municipalité.



RETOUR EN IMAGES

Course cycliste



Janzé, ville sportive et...

Feu d'artifice



festive !

Journées du Patrimoine



Souvenirs de l'école d'autrefois...

Vide-grenier



De retour dans le centre-ville

Week-end Tous pour la Vie



Un beau succès pour les 35 ans !

L'US Janzé



Des résultats historiques en Coupe de France !

Découvrez l'escrime médiévale avec les Épées de Bretagne

Avec Les Épées de Bretagne, l'univers médiéval quitte les livres d'histoire pour devenir un véritable terrain de jeu… et d'entraînement. L'association propose de découvrir l'escrime médiévale sous forme sportive, dès 16 ans, tout en faisant vivre l'époque médiévale lors de représentations.

Pas besoin d'arriver en armure pour manier l'épée. Les entraînements se déroulent d'abord en tenue de sport, avec des simulateurs en mousse, des boucliers et des protections adaptées. « ***On peut arriver, si je puis dire, les mains dans les poches et pouvoir déjà commencer à pratiquer*** », explique le président de l'association, Greg Huet. Une manière de découvrir la discipline avant, pour ceux qui le souhaitent, de s'équiper et de tester le combat avec des armes en acier.

Du duel mais sans scénario

Contrairement à l'escrime artistique, les affrontements ne suivent pas une chorégraphie préparée à l'avance. **L'objectif est d'apprendre des techniques, puis de s'adapter à son adversaire.** « *Ce qu'on aime, c'est le côté naturel et imprévisible. On ne sait pas trop comment la personne en face va réagir*. » **Observation, stratégie et rapidité font donc partie du combat.** Les séances ont lieu les mardis et jeudis soir, de 21h15 à 23h. Échauffement, renforcement musculaire, exercices et combats rythment les entraînements.
Après une première période consacrée à l'épée et au bouclier, d'autres armes, comme le sabre ou l'épée longue, pourront également être abordées au cours de l'année. **Accessible à partir de 16 ans**, le club souhaite permettre à chacun d'essayer la discipline à son rythme. Il n'existe pas de limite d'âge supérieure : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique est simplement demandé.



Une discipline à faire découvrir

L'association a plein de projets en tête. Parmi eux, la création d'un championnat de Bretagne, qui permettrait de réunir des combattants de différents horizons, mais qui serait aussi ouvert au public. « *Le but, ce serait que les gens puissent découvrir la discipline.* » Une nouvelle façon de montrer que derrière les armures et les épées se cache avant tout un sport de combat, fait de technique mais aussi de passion.

Du terrain d'entraînement au campement médiéval

Les Épées de Bretagne, c'est aussi une compagnie médiévale qui participe à des événements. Tentes, costumes, cuisine ou présentation d'armes et d'armures permettent de **recréer la vie d'un campement**. Une grande partie des costumes est fabriquée par les membres et chacun peut choisir l'époque qu'il souhaite arborer. Participer à ces animations reste toutefois un choix. Les adhérents qui viennent uniquement pour pratiquer l'escrime médiévale peuvent parfaitement se consacrer uniquement aux entraînements. ■

Infos pratiques
lesepeesdebretagne@gmail.com
07.45.10.54.25

Boulodrome : le projet est lancé !

Élus, agents de la ville et représentants associatifs se sont retouvés cet automne pour visiter des boulodromes à Châteaubourg et à La Bouexière et ainsi engagés la réflexion sur le futur équipement municipal. Cette étape de travail permet de bénéficier du retour d'expériences d'autres collectivités et de bien définir les besoins. *« C'est en étant aux cotés des associations concernées, par le biais de la co-construction du projet, que nous avançons en vue de se doter d'un nouvel équipement municipal dédié à pratique de la pétanque.* » souligne Thérèse Moreau, adjointe à la vie associative.





Jumelage : une démarche collaborative avec les Janzéens



À l'invitation de Cyprien Esnault, conseiller délégué à la culture, au patrimoine et au jumelage, **les Janzéens se sont rencontrés pour échanger sur le projet de jumelage**. Une quarantaine de personnes s'est réunie pour enrichir la réflexion portée par la municipalité. Quels sont les atouts de Janzé ? Quels critères retenir pour choisir une commune partenaire ? Avec quels pays européens avons-nous envie d'échanger et de construire des projets ? Autant de questions sur lesquelles les Janzéens ont pris plaisir à échanger. Mme Le Coq, de l'association Sheep'n Dance d'Argentré-du-Plessis, était également présente pour témoigner de son expérience.

Aujourd'hui, la consultation se poursuit. **Vous aussi donnez votre avis sur le futur jumelage en répondant au questionnaire** ci-contre ou disponible sur www.janze.fr et en Mairie.

Flashez-moi !

Amici d'Italia, un bout d'Italie à Janzé

Promouvoir la langue italienne, mais aussi sa culture ou encore sa gastronomie : c'est l'ambition d'Amici d'Italia, une nouvelle association janzéenne fondée par Benjamin Ortenzi, Laure Fraleu et Gaëlle Rubino. Une aventure née d'une passion commune pour l'Italie, avec l'envie de la partager bien au-delà des seuls cours de langue.

Pour Benjamin Ortenzi, président de l'association, cette histoire trouve aussi ses racines à Palombara Sabina, près de Rome, dont est **originaire une partie de sa famille**. En cherchant à mieux connaître ses origines, il part à la rencontre de proches qu'il connaît encore peu. « *Je devais rester trois jours, je suis resté trois semaines.* » Une expérience qui renforce son attachement à l'Italie et nourrit aujourd'hui son envie de transmettre cette culture à Janzé.

Une association pour faire vivre la culture italienne

Aux côtés de Benjamin, deux autres membres fondateurs participent à l'aventure : Laure Fraleu, secrétaire de l'association et professeure d'italien, et Gaëlle Rubino, trésorière. Ensemble, ils souhaitent rassembler les adultes qui partagent une curiosité ou un attachement pour l'Italie, quels que soient leur âge ou leur niveau. Dès novembre, Laure Fraleu proposera **des cours d'italien tous les lundis, de 20h30 à 21h30, jusqu'au mois de juin**. « *Les cours de langue, c'est vraiment le point de départ* » explique Benjamin. Les fondateurs imaginent déjà d'autres façons de faire découvrir la culture italienne : **groupes de discussion, ateliers culinaires ou encore projections de films** font partie des pistes actuellement étudiées.

Des soutiens dès les débuts

Depuis les premières étapes du projet, Amici d'Italia a notamment pu compter sur de nombreux soutiens, **dont celui de La Rivoluzione** qui a contribué à son lancement. « *Ils ont tout de suite matché avec le projet* », raconte Benjamin. Les échanges se poursuivent aujourd'hui autour d'une possible collaboration, notamment pour **proposer des ateliers de cuisine italienne**. D'autres idées pourront aussi voir le jour progressivement, au fil des rencontres, des envies et des propositions des membres. Une manière pour l'association de se construire pas à pas et de **faire évoluer ses activités avec ceux qui la feront vivre**. Amici d'Italia veut ainsi créer un lieu de rencontre autour d'une culture commune, que l'on vienne pour apprendre quelques mots d'italien, partager un savoir-faire, participer à un événement ou simplement découvrir cet univers. ■

Infos pratiques
amiciitalia.janze@gmail.com
06 12 61 20 76



De gauche à droite : Mme Fraleu, M. Ortenzi, Mme Rubino

Vos démarches et formalités

Haies et alignements d'arbres : un guichet unique pour vos démarches

Depuis le 1er octobre 2026, les démarches concernant les projets de destruction de haies et d'alignements d'arbres sont **centralisées sur un seul site : haie.beta.gouv.fr**. Les dossiers ne sont plus à déposer en mairie : **les demandes doivent désormais être effectuées en ligne sur ce portail.** Ce guichet unique s'adresse à tous les gestionnaires de haies : particuliers, agriculteurs, professionnels et collectivités. Il permet de connaître les règles applicables à un projet, de déposer une demande et de suivre son dossier auprès de l'administration.

Comment effectuer votre démarche ?

Avant de déposer votre demande, un simulateur anonyme vous aide à identifier les obligations réglementaires, la procédure à suivre et les délais associés à votre projet. La démarche se déroule en cinq étapes :

1. Rendez-vous sur haie.beta.gouv
2. Localisez les haies ou alignements d'arbres concernés et simulez votre projet
3. Suivez les indications pour définir la compensation attendue
4. Complétez votre dossier et déposez votre demande en ligne
5. Recevez la réponse de l'administration.

Vous disposez ainsi d'un point de contact unique pour échanger avec les services concernés et suivre l'avancement de votre dossier.

Quels travaux sont concernés ?

Le portail permet actuellement de déposer les demandes concernant la destruction de haies ou d'alignements d'arbres. L'entretien courant n'entre pas dans le périmètre de cette procédure. Avant d'engager votre projet, consultez le site pour vérifier les règles qui s'appliquent à votre situation.



Plus d'infos
contact@haie.beta.gouv.fr
07 56 89 85 11

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

La mise en œuvre de notre projet nécessite un état des lieux des finances communales et une projection sur les années à venir afin de planifier et de prioriser les investissements. Pour préserver notre capacité à investir dans un contexte incertain, la maîtrise des dépenses de fonctionnement, en forte hausse ces dernières années, est essentielle. Les tarifs des services municipaux évolueront de manière mesurée, en cohérence avec l'inflation, afin d'éviter les hausses excessives connues par le passé. Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, les impôts n'augmenteront pas.

Nous devons achever certains projets hérités, comme les travaux de la mairie, qui pèsent sur notre budget. D'autres investissements sont indispensables et déjà engagés, notamment la rénovation de la voirie et de l'éclairage public, pour remettre notre commune à niveau.

Des projets d'envergure sont également lancés dont la reconstruction de notre gendarmerie, récemment engagée, qui offrira de meilleures conditions de travail à nos forces armées.

Cette planification permet d'échelonner les investissements sur le mandat et de donner de la visibilité aux projets à venir, parmi lesquels la construction du boulodrome, la rénovation de nos équipements et du patrimoine, la végétalisation de la commune, le renforcement de la vidéoprotection,… Tout au long du mandat, nous veillerons à une gestion rigoureuse de nos finances.

L'équipe Unis pour Janzé

Expression de la minorité

Restauration scolaire et services périscolaires : un autre choix était possible.

Le conseil municipal a voté une hausse de 2% des tarifs de la cantine, de la garderie, de l'étude surveillée et de l'accueil du mercredi. Une hausse de 2% s'appliquera également au centre de loisirs pendant les vacances.

La majorité explique ces augmentations par la hausse des coûts et la volonté d'éviter des hausses plus importantes à l'avenir. Un autre choix était-il possible ? Nous le pensons. Celui de préserver autant que possible le pouvoir d'achat des familles, plutôt que d'augmenter les tarifs de services essentiels au quotidien.

Ces hausses peuvent sembler modestes, mais elles s'additionnent vite pour les familles qui utilisent plusieurs de ces services, notamment celles qui ont plusieurs enfants.

Faire des économies, si cela est nécessaire, ne doit pas se faire au détriment des familles et de services aussi essentiels. C'est pourquoi les élus de l'opposition ont voté contre ces augmentations.

Jennifer Maillard, Amélie Lucas et Jean-Romain Chapy



Mon Village disponible sur Janzé

Téléchargez l'application !

CONSEILS MUNICIPAUX

- **Mercredi 4 novembre**
- **Mercredi 16 décembre**

Mercredi 11 novembre à 10h15

Commémoration du 11 novembre

Vendredi 13 et samedi 14 novembre

Collecte annuelle de Banque alimentaire

Pour sa collecte annuelle de denrées à la sortie des grandes et moyennes surfaces alimentaires de notre secteur, la Banque Alimentaire recherche des bénévoles 2h. Les dons seront également possibles par internet sur : www.monpaniersolidaire.org

Inscriptions : 06 85 88 77 27

Dimanche 15 novembre à 16h30

[SAISON CULTURELLE] Un Petit Prince

Plus d'infos p.12 de votre Janzé mag

Jeudi 26 novembre à 14h

Train Train Blues Cie des 3 valoches

Dans le cadre de la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté, embarquez à Martigné-Ferchaud (salle Sévigné) pour un voyage immersif et poétique au cœur des souvenirs d'enfance.

Plus d'infos : spectacle + goûter, de 3 à 6 ans
Réservation conseillée (jauge limitée)
Tarifs : plein 6€, réduit 4€, famille 13€

Jeudi 26 novembre à 14h

Thé dansant

Thé dansant organisé par le club de l'amitié de Janzé animé par Nicolas Devoir. Goûter offert à la pause.

Réservation des tables : 06 21 91 37 93

Vendredi 27 novembre à 18h30

Soirée de lancement des illuminations

Programme à retrouver prochainement sur notre site internet : www.janze.fr.

Samedi 28 novembre à 14h

Réunion publique : quel avenir pour la ligne Châteaubriant-Rennes ?

Cette rencontre organisée par l'ACCRET sera l'occasion de faire le point sur les enjeux et perspectives de développement de la ligne, mais aussi d'échanger avec les différents acteurs concernés. Au Gentieg - sur inscription.

Inscriptions : accret35@gmail.com

Dimanche 29 novembre à 9h30

Tournoi de doubles Ping4Alzheimer

Janzé Tennis de Table organise un tournoi de double exceptionnel en faveur de la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Ouvert à tous les pongistes de tous horizons en salle de sport n°1 à Janzé. Compétiteurs, joueurs réguliers en loisir ou joueurs du dimanche, ce tournoi est ouvert à tous : il n'est pas nécessaire d'être licencié à la FFTT.

Inscriptions : www.janzeping.fr

Samedi 5 décembre à 17h

La course des Poulets de Janzé

Organisée par le Club d'Athlétisme de Janzé en partenariat avec la célèbre société des poulets de Janzé, cette épreuve vous promet une ambiance festive inoubliable.

Inscription sur Klikego. Plus d'infos p.10 de votre Janzé mag

Lundi 14 décembre à 14h30

Conférence-concert : variétés françaises par Loïc Delanoue

Organisé par UTL du Pays de la Roche aux Fées au cinéma Le Stella.

Plus d'infos : utl.rochefees@gmail.com

Mardi 15 décembre à 9h

Droit des femmes : permanence du CIDFF

Ouverture d'une permanence aux Halles.

Prise de RDV : 02 99 30 80 89 ou par le formulaire du site internet https://illeetvilaine.cidff.info/contact

Samedi 19 et dimanche 20 décembre

Marché de Noël

Proposé par l'Union des Commerçants et Artisans de Janzé (UCAJ), le Marché de Noël se tiendra sur la place des Halles.

Plus d'infos p. 11 de votre Janzé mag

Lundi 28 décembre à 12h

Don du sang

Organisé par l'EFS au Chêne Jaune (possibilité de prendre rdv en ligne).

Renseignements : https://dondusang.efs.sante.fr

A LA MÉDIATHÈQUE

L'atelier du mercredi

- **Mercredi 25 novembre à 17h : Mon espace santé**
 Permanence "Les clés du numérique" par le PIMMS
- **Mercredi 9 décembre à 17h :**
 Permanence "Les clés du numérique" par le PIMMS

Bébés bouquine - Lectures 0-3 ans

- **Samedi 7 novembre à 10h30**
- **Vendredi 13 novembre à 9h30 et 10h15 /** *En musique*
- **Samedi 5 décembre à 10h30**

La tête dans les histoires - Lectures 3-6 ans

- **Mercredi 4 novembre à 11h15**
- **Mercredi 9 décembre à 11h15**
- **Samedi 19 décembre à 11h et 15h /** *Lectures de noël pour toute la famille*

Initiation échecs

- **Vendredi 20 novembre et vendredi 18 décembre de 16h30 à 18h30**

Spectacle de Conte

"L'Ogre qui Voulait Manger les Lutins" par Samuel Genin / A partir de 4 ans

Divers

- **4, 6 et 7 novembre**
 Blink book du Petit Prince : cahier de dessins animés, création des coloriages en partenariat avec la Saison Culturelle dans le cadre du spectacle Un Petit Prince

// Animations gratuites //
Renseignements : mediatheque.janze@rafcom.bzh - 02 99 47 30 53



LE GENTIEG

PRÉSENTE

DIMANCHE 15 NOVEMBRE • 16H30

Un Petit Prince

Cirque

Billetterie : www.janze.fr | 02 56 48 30 06 | billetterie@janze.fr